

DEMANDE D'AUTORISATION DE POSE DE BANDEROLES

Organisateur :	
Représentée par :	
N° de téléphone :	Mail:
Demande l'autorisation d'accrocher une banderole sur le territoire de la commune, sur la structure située à l'entrée de la ZAC du Pré Govelin	
Pour annoncer l'événement suivant :	
Lieu de l'événement :	
Date de l'événement :	
<u>REGLEMENT</u>	
1/ La pose, la permanence et l'enlèvement des banderoles sont assurés par les Services techniques de la Ville d'Herbignac. Le/la représentant e sera tenu de venir déposer et récupérer la banderole au Centre Technique Municipal après avoir pris contact préalablement avec M. RIAUX au 06 75 21 27 91.	
2/ Les banderoles seront installées au maximum 15 jours pleins avant la date de l'événement, et en fonction du nombre d'évènements simultanés ainsi que de la place sur l'armature de fixation, par ordre de priorité à :	
 L'affichage municipal L'affichage des associations de la commune à but non lucratif, L'affichage des établissements scolaires L'affichage des associations des communes limitrophes préférentiellement. 	
3/ Les seuls supports autorisés seront de type banderole (de dimensions 293 cm X 100 cm). Les banderoles seront munies d'une boucle de 8 cm à chaque extrémité, permettant ainsi sa fixation sur la structure.	
Fait le	Signature
Cadre réservé à la Mairie	
☐ Avis favorable	☐ Avis défavorable
Date de pose :	Date de retrait :